

L'eau "bien commun de l'humanité"

Le contrat pour la gestion de l'eau (production, assainissement) lie la ville de Saint Etienne à la Stéphanoise des Eaux jusqu'en 2022.

En 1992, François Dubanchet et Michel Thiollière qui était adjoint à l'urbanisme ont concédé le service des eaux aux sociétés privées : Lyonnaise et Générale des Eaux.

L'eau de Saint Etienne est aujourd'hui l'une des plus chères de France.

Le retour à une gestion municipale de l'eau, bien moins chère et plus transparente, s'impose. Depuis cinq ou six ans, les sociétés privées de l'eau ont ainsi perdu les contrats de Grenoble, Cherbourg, Bastia et de la plupart des communes landaises au profit de régies municipales.

Le choix du mode de gestion des services publics, et en particulier celui de l'eau, est l'un des dossiers stratégiques de la prochaine mandature. C'est un choix éminemment politique, aux conséquences environnementales, sociales et citoyennes innombrables sur le long terme.

Dans le monde, la main-mise de trois multinationales qui contrôlent près de 80% de la distribution de l'eau et de la gestion des réseaux d'assainissement, se traduit







notamment par :

- des bénéfices colossaux réalisés sur le dos des consommateurs.
- une gestion opaque hors d'un réel contrôle des élus et des consommateurs.
- des affaires de corruption récurrentes.
- des différences de prix avec les services en régie directe pouvant varier de 23% à 44% selon le rapport 3081 de l'Assemblée Nationale date de 2001. Rien ne justifie que les citoyens paient plus cher ce qu'une régie leur fournirait au juste coût de revient.

Les multinationales de l'eau ont acquis une puissance redoutable ; après l'eau et l'assainissement, elles ont attaqué tous les marchés publics locaux et se sont étendues à la culture et à la communication. De fait, ces entreprises ont acquis un pouvoir considérable sur la vie publique locale et nationale, et sur la vie de chacun. Se réapproprier la gestion de l'eau, à travers une gestion publique et participative devient une urgence démocratique pour les citoyens et leurs élus.

Nos propositions :

- ☀️ **Remunicipaliser le service de l'eau tant pour la distribution que pour l'épuration ;**
- ☀️ **Maîtriser le prix de l'eau, pour un prix « juste » accessible au plus grand nombre, et intégrant de façon claire les coûts réels de la gestion de l'eau, de sa préservation, de la solidarité entre les territoires et entre les usagers, de la recherche/développement...**
- ☀️ **Protéger la ressource et les milieux naturels (prévention des pollutions, travail avec les agriculteurs des zones de captage, valorisation de la gestion différenciée, etc.) ;**
- ☀️ **Coopérer avec les habitants pour mieux connaître leurs attentes et parvenir ensemble à une gestion responsable de la ressource en eau ;**
- ☀️ **Organiser la transparence financière et le contrôle de la gestion du service public de l'eau ;**
- ☀️ **Ouvrir la commission consultative des services publics locaux aux associations ;**
- ☀️ **Permettre l'expression de ces associations dans le bulletin municipal ou/et au Conseil Municipal ;**
- ☀️ **Dialoguer avec les territoires de production de l'eau et favoriser l'intercommunalité ;**
- ☀️ **Développer des coopérations décentralisées permettant d'inventer de nouvelles solidarités dans le domaine de l'eau et de renforcer la mobilisation internationale autour des enjeux de l'eau ;**
- ☀️ **Mettre en place une réelle tarification sociale au bénéfice des plus démunis ;**
- ☀️ **Ne pas procéder à des coupures en cas de difficultés financières des usagers. Plus généralement, toute personne en situation de précarité doit pouvoir bénéficier d'un accès à l'eau suffisant pour assurer sa santé et son bien-être et ceux de sa famille ;**

-  **Mettre en place d'une tarification progressive au-delà de 300 m³ annuels pour encourager les économies de consommation d'eau ;**
-  **Garantir l'accès du public à toutes les informations sur le service ;**
-  **Assurer en permanence la qualité de l'eau ;**
-  **Doter le réseau d'adduction et d'épuration de micro-centrales de production d'électricité compte tenu de la pente de notre ville ;**
-  **Envisager une gestion des eaux à l'échelle de Saint Etienne Métropole en partageant la gestion des barrages pour approvisionner en eau certaines villes en soutenant mieux les étiages de nos rivières pour diminuer les effets des pollutions estivales ;**
-  **Etudier des bassins d'orages des eaux pluviales dotés de roseaux pour leur épuration naturelle.**